

ABONNEMENT

Saumur
 Un an 25 fr.
 Six mois 13
 Trois mois 7

Poste
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8

On s'abonne

A SAUMUR
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste
 et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers
 PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne 20
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
 L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbre-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 19 FÉVRIER

Encore la crise ministérielle

On s'était trop hâté d'annoncer la formation définitive du ministère dont M. Méline avait élaboré la constitution. Au dernier moment, M. de Freycinet, à qui avait été offert le portefeuille des affaires étrangères, s'est dérobé. Est-ce la crainte de se compromettre dans un cabinet dont tous les éléments étaient opportunistes ? Serait-ce pour opérer une rentrée de premier rôle ? C'est ce que l'on discutait dans les couloirs avant la séance. Plusieurs versions circulaient sur les nouvelles combinaisons à l'état de conception.

M. Méline a acquis d'une façon certaine le concours de MM. Rouvier, Loubet, Casimir Périer et Dautresme.

Après le portefeuille des affaires étrangères, M. Méline s'est acharné à faire accepter le portefeuille de la guerre à M. de Freycinet. M. de Freycinet a refusé l'un et l'autre ; il se réserve ; il estime qu'il y a trop d'amis de M. Ferry dans la combinaison, il serait plus disposé à faire de la conciliation avec M. Boulanger.

Après avoir conféré avec M. Méline, puis avec ses amis personnels, M. Ribot a refusé également le portefeuille des affaires étrangères et celui des finances.

M. Sarrien, vivement sollicité par M. Méline, de prendre ou l'intérieur, ou la justice, ou les finances, a tout refusé. La combinaison ne lui paraît pas viable. M. Sarrien voudrait qu'on se montrât plus conciliant avec le groupe de la gauche radicale.

Hier soir, à 4 heures, pour la guerre et la marine, les choix n'étaient pas encore arrêtés.

M. Méline était à ce moment à l'Élysée pour rendre compte à M. Carnot de l'état des négociations.

Voici la liste qui circulait à 5 heures :

M. Méline, président du conseil et agriculture. — Sarrien, finances. — Rouvier, intérieur. — Ribot, affaires étrangères. — Thévenet, justice et cultes. — Général Henrion, guerre. — Barbey, marine. — Dautresme, commerce. — Loubet, travaux publics.

Au Sénat, le bruit courait que M. Loubet n'acceptait que les travaux publics et que le général Billot refusait la guerre.

Mais il peut surgir des difficultés qui rendent impossibles les combinaisons actuelles.

Dans tous les cas, l'idée d'une dissolution prochaine gagne du terrain.

Dans les couloirs, beaucoup de républicains et de radicaux affirment que c'est la seule solution possible à la crise actuelle.

Il semble émerger des conversations la résolution bien arrêtée des opportunistes de ne point laisser échapper l'occasion de ressaisir le pouvoir, l'apreté des ambitions radicales ou opportunistes de présider aux élections générales et enfin la certitude évidente pour tous nos politiciens que le ministère à constituer reste la dernière carte du gouvernement de la République. L'insuccès de la combinaison, élaborée avec tant de peine, serait le signal de la débandade définitive.

A LA CHAMBRE

Hier, la séance a été fort courte. M. de Mahy, qui présidait, a mis aux voix une proposition d'ajournement à jeudi prochain. Repoussée, à main levée d'abord, après un scrutin ensuite par 292 voix contre 262, la séance a été renvoyée à vingt-quatre heures. Dans le salon de la Paix, M. Lockroy déclarait qu'on ne pouvait songer à un ministère radical, après la défaite de Floquet, pas plus qu'à un ministère de concentration républicaine, les essais précédents ayant échoué.

La proposition Delattre. — Si aujourd'hui mardi, au début de la séance, le cabinet n'est point formé, M. Delattre déposera, sur le bureau du Palais-Bourbon, le projet de résolution suivant :

« La Chambre voulant, dans l'intérêt supérieur de la République, écarter de ses travaux législatifs les compétitions ministérielles, déclare qu'elle verrait avec satisfaction la formation d'un ministère extra-parlementaire. »

C'est bien l'agonie de la Chambre !

M. MÉLINE SE RETIRE

Hier soir, à six heures, MM. Rouvier, Ribot, Casimir Périer, Loubet ont eu avec M. Méline un entretien à la suite duquel M. Méline est retourné à l'Élysée pour résigner son mandat.

LA DISSOLUTION

M. Andrieux a déclaré à un rédacteur du *Gaulois* qu'il se proposait d'entreprendre, dans la Chambre, une campagne en faveur de la dissolution. Il estime que le temps presse et qu'il est nécessaire que les élections aient lieu avant l'Exposition. M. Andrieux voudrait que la date en fût fixée au 14 avril. Le décret de convocation des électeurs devrait par conséquent être promulgué légalement vers le 20 mars.

S'il le faut, M. Andrieux prendra la parole, et, dans un grand discours, engagera ses collègues à ne pas voter le budget ; il dira combien le pays tout entier souhaite la dissolution et combien il est nécessaire d'en terminer avec les élections générales avant l'Exposition.

INFORMATIONS

LES FONDS SECRETS

On se rappelle que M. Floquet, au cours de la mémorable séance du 31 janvier dernier, fit à la Chambre la fière déclaration suivante :

« Demain, le ministre qui me succédera trouvera la justification de tous les crédits et trouvera intacte la part des fonds secrets affectée au mois de février. »

Or, le *Corrézien* publie une lettre reproduite par divers journaux et notamment par la *République de Brive* et de laquelle il résulterait que M. Floquet n'a pas dit la vérité. Voici cette lettre instructive :

« Mon cher compatriote,
 Je viens de voir M. Floquet pour votre affaire. Les fonds secrets, même ceux de l'année

prochaine, sont déjà mangés (sic). Il n'y a plus de crédits pour les secours. Tout cela est absorbé pour payer les journaux chargés d'insulter le général Boulanger et de tromper les électeurs.

« Je n'ai donc aucun espoir de pouvoir obtenir ce que vous demandez.

« Croyez à tous mes regrets et à mes sentiments dévoués.

» BORIE,

» Député de la Corrèze. »

Il est naturel de croire que M. Borie dit vrai, d'autant plus que, jusqu'à présent, sa lettre n'a point été démentie.

L'INTÉRÊT DES CAUTIONNEMENTS

Un employé de l'Etat adresse au *Soleil* la réclamation suivante :

« Les intérêts des cautionnements fournis au Trésor par divers fonctionnaires sont dus au 1^{er} janvier de chaque année.

« Fonctionnaire soumis à un cautionnement, je n'ai pas encore reçu, aujourd'hui 3 février, le mandat nécessaire pour rentrer dans les fonds qui me sont dus depuis plus d'un mois par le service des finances.

« Est-ce que nos fonds auraient servi à payer les frais de la candidature républicaine ?

« Que le ministre des finances s'explique donc là-dessus ! Ou plutôt qu'il nous paye ! »

Cela promet.

L'IMPÉRATRICE FRÉDÉRIC EN FRANCE

L'empereur Guillaume II, comme chef de l'Etat et de la famille régnante, s'était opposé à ce que sa mère, l'impératrice Frédéric, accompagnât la reine d'Angleterre à Biarritz, et lui avait fait interdire de mettre, en aucun cas, le pied sur le territoire français.

L'impératrice Frédéric vient de faire connaître à Berlin qu'elle se soumettait à cette décision.

GUILLAUME II EN ALSACE

Nous lisons dans le *Journal d'Alsace* :

« Le prochain voyage de S. M. l'Empereur en Alsace a été annoncé et démenti plusieurs fois ces derniers temps.

« Nous croyons pouvoir affirmer, aujourd'hui, qu'il est très sérieusement question d'une visite que le souverain ferait à la ville de Strasbourg en avril ou mai prochain. »

La « réparation » des monnaies

Les Chambres ont voté récemment un crédit de 150,000 francs pour la « réparation » des monnaies françaises.

On ignore généralement ce qu'on entend par « réparation des monnaies ».

Cette opération consiste dans le retrait des pièces, leur refonte et la restitution des matières perdues.

Les 150,000 francs votés permettront de réparer pour environ cent millions de pièces de vingt francs en or.

L'usure des monnaies s'appelle « frai ».

En 1884, l'administration a procédé à une vérification générale de nos monnaies.

A cette époque, on a constaté que pour les

pièces de vingt francs la perte annuelle atteignait presque un milligramme.

De la classification faite après contrôle, il résulte que sur 50 millions de pièces de vingt francs, soit un milliard de francs, il s'en trouve 3,930,000 de légères, représentant une valeur de 78,600,000 francs.

Pour mettre ces pièces en état, il faut les refondre en leur restituant près de dix millièmes de matière au titre monétaire, soit 778,148 francs.

On doit tenir compte, en outre, des frais divers occasionnés par la refonte et évalués à 2 fr. 25 0/0, soit 176,850 fr.

C'est donc en totalité 954,000 francs qu'il faudrait dépenser aujourd'hui pour remettre en état un milliard en pièces de 20 francs.

Les pièces d'or de 10 francs et de 5 francs sont celles qui ont le plus souffert du « frai ».

Par 100 millions, les premières exigent une dépense, pour restitution de matières, de 500,904 francs et les secondes de 984,060 francs.

La fabrication des pièces de 5 francs en or est d'ailleurs légalement suspendue ; celle des pièces de 10 francs continue.

L'opinion publique se montre en général assez favorable à la conservation de ce type.

En ce qui concerne les pièces d'argent, la dépréciation est telle aujourd'hui que les opérations de refonte ne seraient aucunement justifiées ; toutefois, le moment n'est pas éloigné où il sera nécessaire de refondre les pièces de cinquante centimes des premières émissions dont les empreintes sont presque complètement effacées.

MORTALITÉ AUX COLONIES

M. le docteur Gustave Lagneau a présenté à l'Académie de médecine un tableau comparatif de la mortalité des marins et des soldats français dans les colonies. Après avoir rappelé que nos jeunes gens de vingt à trente ans, en général, ont une mortalité annuelle de 8 à 10 pour 1,000 en France, il montre que cette mortalité n'est plus, en Algérie, que de 11 à 12 pour 1,000, de 8 à 9 à Taïti et à la Nouvelle-Calédonie, mais qu'elle est le double aux Antilles. A la Guyane, elle est beaucoup plus considérable à cause des épidémies de fièvre jaune.

En 1855, il est mort 237 hommes sur 1,000. Dans les Indes françaises, à Pondichéry, la mortalité est de 37 sur 1,000. En Cochinchine elle a considérablement diminué, elle ne serait plus que le double de la France. A Tonkin elle atteint 40 pour 1,000, mais pendant l'épidémie du choléra, elle a atteint 90 pour 1,000 de l'effectif. A la Réunion, la mortalité de nos soldats est faible : 29 à 30 pour 1,000 au plus. Parmi nos colonies les plus salubres, le Sénégal semble le plus redoutable. La mortalité moyenne de 150 pour 1,000, diminué cependant de moitié. Elle est actuellement de 75 pour 1,000, grâce à la moindre durée de séjour et au rapatriement rapide des malades.

Certes, conclut M. Lagneau, je n'ai pas m'insurger ici contre la politique coloniale de la France. Mais enfin, on ne saurait négliger

pour nos marins et nos soldats aucune règle de l'hygiène. Il importe qu'ils soient entourés de soins proportionnés aux dangers qu'ils courent.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Depuis hier matin, des ouvriers sont occupés, sur le quai de Limoges, non pas à enlever les rails des tramways, mais à creuser des trous pour la plantation des arbres.

L'INCENDIE DE LA RUE DE L'ARSENAL

Le peu de temps dont nous disposions hier avant le tirage du journal, pour tenir nos lecteurs au courant de l'incendie de la rue de l'Arсенal, nous a fait commettre des oublis bien involontaires.

Dans le bâtiment incendié il n'y avait pas seulement du bois, mais aussi des os et des déchets d'animaux qui se sont consumés peu à peu jusqu'au soir.

On ignore absolument comment le feu a pu prendre dans le hangar; le propriétaire, M. Vaillant, était absent, et ce n'est qu'à son arrivée à Doué qu'il a appris le sinistre.

Les pertes sont de peu d'importance; la plus forte consiste en une charrette complètement détruite.

M. Vaillant est assuré à *La Mutuelle*.

Aussitôt l'alarme donnée, M. le curé de la Visitation et son vicaire se sont portés au secours de leurs paroissiens. M. le chef des gares d'Orléans avec son personnel et la pompe de la gare est arrivé des premiers, donnant des ordres très précis et très justes qui, aussitôt suivis, ont arrêté les flammes et ont évité de plus grands dégâts.

Plusieurs capitaines de l'Ecole de cavalerie sont arrivés dès le début, pour mettre leur dévouement au service des incendiés.

M. Ravault, instituteur, rue du Roi-René, n'a pas hésité à suspendre la classe et à conduire ses élèves au feu où ils ont alimenté une pompe par une chaîne bien fournie.

M. Lafreté, épiciier, rue de la Visitation, a montré un très grand courage dans cette circonstance. Monté sur le toit, il a pu couper la charpente qui reliait le bâtiment incendié à d'autres masures qui eussent donné une plus grande extension au sinistre.

CRUE DE LA LOIRE

La préfecture d'Indre-et-Loire a communiqué hier soir cette dépêche:

« Tours, 18 février, 3 h. soir.

» On présume que le maximum de la crue de la Loire sera de 4 m. 65 à Saumur, et qu'il

aura lieu le mercredi 20 février, vers 40 heures du soir. »

Cote de la Loire, à Saumur, aujourd'hui mardi 19: à 9 heures du matin, 4 m. 20; à midi, 4 m. 25.

THÉÂTRE DE SAUMUR

La direction des théâtres d'Angers nous annonce qu'elle donnera à Saumur, lundi prochain 25 février, une représentation de *Carmen*, opéra en 4 actes, avec M^{lle} Julia Reine dans le rôle de Carmen.

Nous apprenons que M. Ch. Carichou vient d'être nommé, sur la proposition de M. Massicault, résident de Tunis, officier de l'ordre du Nichan Iftikar, par S. A. le Bey de Tunis, Mohamed el-Aziz bou Atour.

C'est une nouvelle décoration bien méritée par le dévouement et l'activité de M. Carichou. Nous lui adressons nos bien sincères félicitations.

Le diplôme est daté du 9 février 1889.

M. Carichou est déjà officier du Medjidié depuis un an.

On nous a fait remettre, aujourd'hui, le programme imprimé d'un concert que l'*Harmonie Saumuroise* doit donner dimanche soir au théâtre.

Nous le publierons dans un de nos prochains numéros.

ÉPICERIE CENTRALE

La tombola annoncée depuis un mois a été tirée hier soir à l'*Épicerie Centrale*.

M. Odan, 43, rue de Bordeaux, a gagné la Magicienne, avec le n° 192.

M. Gauthier, 47, rue de Bordeaux, a gagné le Vaisseau marchand, avec le n° 890.

M. Raimbault, rue de la Fidélité, a gagné le Moulin, avec le n° 296.

En raison d'abus qui lui ont été signalés, la Société de secours aux blessés militaires (Croix-Rouge française), que préside M. le maréchal de Mac-Mahon, fait connaître au public qu'elle n'a jamais donné, ni ne donne à personne mandat d'aller à domicile quêter en son nom.

La commission saisie du projet relatif à la réforme de l'impôt des boissons a statué sur le chiffre des licences.

Elle a décidé d'adopter, en principe, le système proposé l'année dernière par M. Yves Guyot, et d'après lequel il n'y aura pas de distinction entre la valeur locative des habitations et celle des maisons de commerce. La taxe sur cette valeur, au lieu d'être de 20 0/0, de 14 0/0, de 8 0/0, comme dans le système du gouvernement, sera du chiffre uniforme de 10 0/0. Le produit sera de 82 millions.

ANGERS. — *Grand-Théâtre*. — Jeudi soir, on jouait *Carmen* avec un ténor en représentation, M. Fürst, ancien pensionnaire de l'Opéra-Comique. M. Fürst est un compatriote, un enfant d'Angers, et pour l'entendre la salle était comble. Il y avait chez tous les spectateurs une curiosité bien naturelle, d'autant plus que dans la salle un grand nombre de spectateurs avaient connu dans le temps la famille du ténor qu'on devait entendre. Nombre d'entre eux se rappelaient sa mère, M^{me} Melchior Fürst, qui avait chanté dans les concerts et qui avait une voix admirable. Mais, par une timidité que rien ne pouvait vaincre, elle n'avait jamais pu aborder la scène.

Son fils Henri, le ténor actuel, était, à l'âge de 22 ans, entré au Conservatoire et ses succès avaient été rapides. Engagé à l'Opéra-Comique, il avait tenu pendant quelques années l'emploi de ténor léger. Donc, la curiosité était grande pour l'entendre à Angers.

Disons de suite qu'il a tenu tout ce que l'on attendait de lui. Sa voix est sympathique, bien qu'un peu blanche, et le jeu est celui d'un comédien des grandes scènes. Il a été couvert de bravos et rappelé.

Samedi, le succès de M. Fürst a été plus grand encore dans le rôle de *Faust*.

Nous lisons à ce sujet dans le *Ralliement*:

« La représentation de samedi comptera certainement parmi les meilleures de l'année. Le rôle de Faust convient mieux que le rôle du soldat de Carmen à M. Fürst comme à tous les ténors. Aussi a-t-il été remarquable comme chanteur et comme comédien. Bien soutenu par notre première chanteuse, M^{lle} Levasseur, qui jouait pour la première fois sur notre scène le rôle si poétique de Marguerite, ça n'a été pour ces deux artistes qu'une succession de bravos et de rappels.

» La salle était comble et tous les spectateurs étaient émerveillés de la voix si sympathique de M. Fürst. Il a chanté notamment l'air si touchant: *Salut, demeure chaste et pure*, d'une façon vraiment remarquable. On sentait en l'écoutant qu'il avait été à bonne école.

» Sa façon de poser la voix et de filer un son dénotent un chanteur qui a fait de sérieuses études.

» Aussi est-ce avec un grand plaisir que nous l'entendrons encore jeudi dans cet opéra. »

CHATEAUGONTIER. — On lit dans *Angers-Artiste*:

« Châteaugontier n'est pas seulement une coquette ville, mollement étendue sur les rives de la Mayenne, c'est encore une ville artistique et musicale. Elle a son orchestre et ses concerts. Voici que les élèves de M. Montaubry,

l'éminent professeur de chant dont l'éloge n'est plus à faire, ont donné une matinée musicale dans laquelle le ravissant chœur de Magnananelles de *Mireille* a été chanté avec une rare perfection par douze ou quinze jeunes filles aux voix fraîches comme les visages. Bravo! mesdemoiselles, vous donnez l'exemple aux Angevines. »

TOURS. — *Un accident sur la Loire*. — Les promeneurs, qui passaient dimanche sur le pont de pierre, ont été émus par un accident qui aurait pu avoir les suites les plus funestes.

M. Gautron, dentiste, et son fils, faisaient une promenade en Loire, dans une barque à voile. Tout d'un coup, sous une arche du pont, le bateau chavira par suite d'un coup de vent.

Les deux hommes se trouvèrent précipités dans l'eau.

M. Gautron père ne perdit point son sang-froid. Il saisit son fils, le remena sous la quille du bateau, où tous deux se maintinrent, laissant aller leur esquif à la dérive. La rivière était très forte; la position ne manquait donc pas d'être périlleuse.

Cependant un marinier, monté sur un barchot, s'élançait au secours des naufragés, qu'il atteignit à la hauteur des bains du quai de la Poissonnerie.

MM. Gautron en ont donc été quittes pour un bain froid, et une vive émotion.

CAVALCADE DE BIENFAISANCE

Un comité pour la cavalcade de bienfaisance qui doit avoir lieu vers la fin du mois de juin, à Tours, est entièrement formé.

Le sujet choisi, dit le *Messager d'Indre-et-Loire*, est l'entrevue de Henri III et de Henri de Navarre (depuis Henri IV) dans la ville de Tours.

En voici les principaux détails:

Henri de Navarre arrivera à Tours sur un chaland, accompagné d'un certain nombre de chefs huguenots. Il débarquera sur le quai du pont de pierre et sera reçu par le roi de France.

Immédiatement après l'arrivée des Huguenots, commencera une fête de nuit sur la Loire.

Le lendemain, l'armée huguenote descendra la rampe de la Tranchée pour rejoindre les troupes royales qui stationneront sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Les costumes si brillants et si riches des mignons d'Henri III et des seigneurs de sa cour feront un contraste frappant avec la tenue sombre et sévère des seigneurs et soldats calvinistes.

DEUX-SÈVRES

Une jeune fille de vingt ans, la nièce de M. Allonneau, maire de Cherveux, vient de

1 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

JOSÈPHE

Par Marthe Lachèse

I

La scène s'ouvre dans un salon de la rue de Varenne, à Paris. Les figures ne sont que deux. Elles ont du caractère. Autour d'elles, dans l'appartement, tout est soigné, harmonieux. La lumière tombe avec ménagement sur ce tableau tranquille. On croirait voir une toile de Miéris ou de Gérard Dow.

Un bon feu flambe dans la cheminée. Sur le fond ardent enserré par les bandes de cuivre, se découpent les mains d'un homme, mains maigres, nerveuses, fortes, mais ridées, et, parfois, un peu tremblantes. Cet homme est vieux. Sa haute stature se voûte, ses traits se creusent, ses cheveux sont devenus blancs; seule, sa physionomie n'a pas changé. Elle est aujourd'hui, comme il y a cinquante ans, hautaine plutôt que digne, froide plutôt qu'impo-

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de lettres.

sante, avec une légère nuance de mécontentement dans l'humeur. D'ailleurs intelligente et résolue.

Près d'une fenêtre, et comme encadrée par les rideaux à fleurs et à chimères, une jeune fille brode. Sa beauté, le calme de son regard, sa distinction, font agréablement contraste avec les traits irréguliers et la demi-rudesse du vieillard. Elle est vêtue d'une robe noire qui (sans qu'elle y songe, la pauvre enfant!) fait valoir son teint légèrement pâle et ses épais cheveux dorés.

Le salon est rempli de meubles de toutes formes, reliques plus ou moins élégantes du passé. Ça et là, un détail conforme à la mode du jour rajeunit l'aspect de l'ensemble. Tout reste simple, cependant. On devine facilement que, dans ces arrangements ingénieux, un goût délicat a dû suppléer aux libéralités de la fortune.

Seul, un objet tranche, par sa valeur, sur ce qui l'entoure. C'est un vase de Sèvres, aux arabesques merveilleuses, et dans lequel des fleurs achèvent de s'épanouir.

— Il vous faut quelque chose pour mettre votre bouquet de fiançailles, avait dit M. de Kerdu, trois mois plus tôt, alors que Joséphe,

tremblante d'émotion, disposait, dans une humble potiche, les premières fleurs qui lui fussent offertes par le comte Maurice de Guestours.

Une heure après, le vase de Sèvres recevait sa blanche gerbe...

Il demeure maintenant comme un souvenir. Il rappelle une promesse solennelle, un beau jour... Du fond de son grand fauteuil où les infirmités la retenaient immobile, la chère aïeule souriait. Elle trouvait dans sa joie, dans son attendrissement, des paroles ravissantes. Le grand-père, accouru de l'extrémité de la Bretagne, approuvait, louait, félicitait. On pleurait bien un peu en voyant les places vides auprès de l'orpheline. Cependant, on était heureux...

Hélas! dans ce monde, tout est chancelant. Le temps a suivi son cours; le jour où les fiancés devaient s'agenouiller devant l'autel a passé... Joséphe n'a pas revêtu la parure des mariées, mais une robe de deuil. Les lugubres cérémonies des funérailles ont pris la place des fêtes nuptiales. Elles sont fragiles, les vies de quatre-vingts ans; elles ressemblent à ces fleurs que le moindre souffle éteint...

La mort presque subite de M^{me} Le Berthier plaçait Joséphe dans un isolement qui ne convenait ni à son âge, ni à sa situation. M. de Kerdu ne put se soustraire au devoir que les circonstances lui imposaient. Vieux chasseur, propriétaire jaloux, le premier levé dans son château, le plus actif à parcourir son domaine; minutieux, inflexible dans sa gestion, identifié à ses propres yeux avec cette terre de Plouëdic, son orgueil et sa richesse, il n'avait pas consenti sans peine à se donner la vacance insolite d'un voyage à Paris. Mais on retrouve un certain courage quand on doit prononcer sur le mariage d'une petite fille unique et dicter fièrement un contrat. Et puis, un cœur a beau être desséché par les années, la solitude et bien des indifférences, il ne dépouille jamais tout à fait l'amour paternel...

M. de Kerdu était donc venu à l'appel de Joséphe, bien qu'il lui en coûtât. Il lui en coûte plus encore de demeurer là, maintenant gardien de cette jeune vie et il soupire après l'heure où Joséphe deviendra comtesse de Guestours.

Cette heure approche. La jeune fille vit déjà dans le recueillement qui doit précéder toute grande action. Les derniers préparatifs s'achè-

mourir des suites d'un triste et étrange accident.

Elle était assise dans un fauteuil et tenait sur ses genoux une petite fille, qu'elle faisait jouer, lorsqu'elle renversa subitement la tête et resta aussitôt sans mouvement. Une épingle à cheveux avait pénétré dans le crâne et atteint sans doute le cervelet. Deux jours après, la malheureuse jeune fille mourait des suites de cette blessure.

INTÉRESSANT CONCOURS

Depuis quelque temps, une campagne très énergique est menée contre les falsifications de toutes sortes que subissent les produits alimentaires. Le besoin de cette campagne se faisait impérieusement sentir.

Il était devenu à peu près impossible de se procurer des aliments sains et exempts de fraude. Un grand concours universel d'hygiène et de produits alimentaires, qui s'ouvrira à Reims le 31 mars prochain, sera d'un puissant appui dans cette campagne de salubrité publique.

Il convient de féliciter hautement les intelligents initiateurs de ce tournoi alimentaire. Le concours comprendra tout ce qui a trait à la santé du corps et à la salubrité de la table: aliments et boissons.

Une classe spéciale sera réservée aux appareils de sauvetage, matériel d'ambulance, ameublement et fournitures d'hôpitaux. On jugera de l'importance universelle de ce concours quand nous aurons ajouté qu'il comprend également l'économie domestique. Il durera vingt et un jours.

Les concurrents ont jusqu'au 20 mars pour se faire connaître au commissariat général qui est installé, 49, rue Jacques-Dulud, à Neuilly (Seine).

Ainsi que nous l'avons dit, le concours s'ouvrira le 31 mars prochain. A cette occasion, une grande fête aura lieu. Les sommités de la science de l'hygiène ont été conviées et assisteront à cette lutte pour la santé. Le jury a été choisi parmi les personnes les plus compétentes dans ces questions d'un si grand intérêt.

Les organisateurs ont déjà reçu un grand nombre d'adhésions de Paris, de la province, voire même de l'étranger. Ce concours est assuré d'un grand et légitime succès.

D'ailleurs, nous apprenons que c'est le premier d'une série. Un concours du même genre s'ouvrira le 15 juillet prochain dans le grand-duché de Luxembourg.

Deux à trois cuillerées de *Sirop de Regnaud* suffisent pour calmer la toux la plus violente.

Les pastilles, les tisanes et autres pectoraux préconisés contre le rhume, les catarrhes, la grippe, les bronchites, ne peuvent servir que pendant le jour, le *Sirop de Regnaud* peut servir aussi bien pour le jour que pour la nuit. Il procure le calme et le repos aux poitrines irritées. Le *Sirop*

vent. La chambre qui avoisine le salon est remplie de boîtes, de cartons. Des écrans sont posés sur le bureau de bois de rose, ce cher petit bureau devant lequel, tant de fois, Joséphe s'est assise pour écrire, sous la dictée de la grand-mère, de chaudes lettres aux vieux amis.

— Eh bien! dit tout à coup M. de Kerdu, avez-vous fait votre choix parmi les diamants?

— Je crois que je prendrai les branches de narcisses, si tel est votre bon plaisir, mon père.

— Oh! ne me demandez pas mon avis sur des bijoux.

— Si vous le permettez, j'aimerais avoir celui de M. de Guestours.

— Un officier de cavalerie! Votre futur s'entend à cela comme moi, sans doute.

— Maurice aime toutes les choses artistiques. Et l'on peut bien appeler cette parure une œuvre d'art. Et puis, elle est d'une si grande valeur!

— Elle est juste en rapport avec votre dot, Joséphe, et la fortune qui vous attend un jour.

— Oh! dit-elle, combien je dois à vos bon-tés!

de *Regnaud* se recommande tout particulièrement aux asthmatiques.

Maison L. Frère, 19, rue Jacob, Paris, et principales pharmacies. — Prix: 2 fr. 50 le flacon, avec une instruction.

Les Inondations

Les dépêches signalent des crues importantes sur tous les fleuves de France.

La crue de la Seine prend des proportions véritablement inquiétantes et l'on signale, tant en amont qu'en aval de Paris, des débordements qui menacent de causer de sérieuses inondations.

Dans la journée de dimanche, le niveau du fleuve s'est élevé de 4^m 43 à 4^m 75.

Tous les affluents de la Seine grossissent d'une façon inquiétante.

La Garonne a atteint une grande hauteur. Le gros des eaux ne s'est pas encore produit. Il en est de même dans ses affluents, le Lot, le Tarn, et le Gers.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 18 février 1889.

La Bourse est calme; on engage peu d'affaires nouvelles, mais les cours acquis se maintiennent sans difficulté. Le 3 0/0 cote 83.90; le 4 1/2 0/0, 104.02.

L'action du Crédit Foncier, très soutenue par de nombreux achats, se négocie à 1,363. Les obligations foncières et communales absorbent comme toujours une bonne partie des disponibilités existantes. Les Bons de la Presse, les Bons Algériens sont également recherchés par la petite épargne.

La Société Générale est ferme à 490.

La Banque d'Escompte monte à 342.50. Cette société se prépare un nouveau succès avec l'émission des 420,000 obligations 4 1/2 0/0 du gouvernement portugais dont elle s'est chargée. Les porteurs d'obligations 5 0/0 appelées à la conversion ne sont pas lésés par cette opération. Leurs titres sont au-dessus du pair et n'ont plus, par conséquent, d'avenir. L'échange contre des obligations nouvelles constitue pour eux un avantage, puisque le cours d'émission laisse une marge de hausse de 10 fr. appelée à disparaître à bref délai.

Cette opération sera suivie presque aussitôt, et aux mêmes guichets, de l'émission de 48,000 obligations de 500 fr. 6 0/0 de la compagnie des chemins de fer et de travaux publics de Guayaquil (Equateur). Ces obligations remboursables au pair en neuf années par tirages semestriels sont offertes à 437.50.

Pour terminer la série des affaires présentées par la Banque d'Escompte, nous signalerons pour le 26 courant l'émission de 19,333 obligations de 300 fr. 5 0/0 du gaz de Lisbonne. Ces titres sont présentés à 285 francs avec bonification de 1 fr. pour la libération à la répartition.

L'assemblée de la Banque de l'Ouest a voté la répartition d'un dividende net de 23 fr. par action et porté au compte d'amortissement 33,286 fr., solde des bénéfices.

Bonnes demandes sur les chemins Economiques à 360.

UNE TRÈS CURIEUSE et intéressante brochure, donnant les moyens de guérir les maladies

— Vous êtes tout ce qui me reste. Il est naturel que je favorise votre établissement.

Un nuage douloureux passa sur les traits de la jeune fille. Lui aussi, cet homme souvent morose, il était tout ce qui restait à l'enfant qui avait grandi dans les bras, sur le cœur d'une vieille mère.

Au bout d'un moment, Joséphe reprit:

— Permettez-moi de vous montrer mon livre de mariage. Je l'ai reçu ce matin.

Elle se leva, prit sur la table un petit paquet, le développa, en retira une boîte de cuir russe d'où elle sortit le livre d'heures qu'elle ouvrit et feuilleta elle-même, délicatement, respectueusement. Il était d'une simplicité exquise. Comme toutes les œuvres d'un style pur, il tirait sa grâce non de ses ornements, mais de la perfection de ses lignes. A la première page, la main d'un habile miniaturiste avait retracé l'écusson des Guestours, — de gueules à six merlettes en argent avec chef d'azur où un lion d'or sort en issant, — et celui de Joséphe, — de sable à la bande d'or. — Une couronne comtale surmontait les deux blasons et, au-dessous, se déroulait la chevaleresque devise des Guestours: *Semper paratus*, toujours prêt.

et les vices du sang, démangeaisons, dartres, eczémas chroniques, est envoyée gratis et franco sur demande à M. VINCENT, pharmacien à Grenoble (Isère).

Le dernier mot de la galanterie: Dans un salon, une jeune fille, en saluant, laisse tomber son éventail. Son cavalier s'empresse, ramasse l'éventail et le rend à sa danseuse.

— Monsieur, dit la jeune fille, je vous rends mille grâces.

— Mademoiselle, reprend le jeune homme, vous m'en rendriez dix mille qu'il vous en resterait encore!

Loustrou est un bon soldat; mais hier il rentre avec son schako en très mauvais état.

Le sergent le renvoie après lui avoir fait des observations.

Deux heures après il revient complètement gris, et tombe sur son capitaine.

— C'est la faute au sergent, crie Loustrou: il m'a dit de ne rentrer que lorsque j'aurais mon pompon.

LE PANAMA

Avis aux Actionnaires et aux Obligataires.

QUINZE CENTS MILLIONS ont été engloutis dans l'œuvre du Canal de Panama qui, d'après les devis à l'origine, ne devait coûter que six cents millions.

HUIT CENT MILLE SOUSCRIPTEURS crient au secours et personne ne répond à leur appel!

Obtenir qu'on leur rende des comptes, poursuivre la restitution des sommes dont on ne pourra justifier l'emploi utile, est le but que nous poursuivons et que notre indépendance absolue, politique et financière, nous permettra de réaliser si tous les intéressés veulent nous apporter leur concours. Lire LE PEUPLE, le seul journal à 5 c. et à grand format dont l'abonnement pour la province ne coûte que 19 fr. par an.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 17 Février 1889.

Versements de 163 déposants (26 nouveaux), 47,302 fr.

Remboursements, 25,322 fr. 21.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

M. EUGÈNE BEST, administrateur délégué.

Le *Magasin pittoresque* contient dans son numéro du 15 février:

TEXTE. — Eugène Lavielle, par M. Paul Mantz. — La Lance aux dragons, par M. Charles de Rocheville. — Les Lapons au Jardin d'acclimatation, par M. Fulbert-Dumonteil. — Strophantus et Strophantine. — L'Exposition universelle, par M. Jean Guérin. — Les Pléguen, par M. Mathias Morhardt. — Les Jeux scolaires, par M. Philippe Daryl. — Un nouvel Avertisseur d'incendie. — Empoisonneurs inconnus, par M. Ch.-Er. Guignot. — Ham-Nghi. — La Tontine Lafarge, par M. Champfleury.

GRAVURES. — Une Nuit d'octobre, par Eugène Lavielle. — La Lance aux dragons. — Les Lapons au Jardin d'acclimatation, dessin de M. Dumont. — L'Exposition universelle (3 grav.), dessin de M. Fraipont. — Les Jeux scolaires. — Un nouvel Avertisseur d'incendie. — Portraits de Lafarge et Mitouflet.

Ils n'avaient jamais failli à cette parole, ni jadis en Palestine, sous les bannières marquées de la croix, ni, depuis, sur les champs de bataille, ni au sein des malheurs publics, ni près des pauvres et des affligés. Ils s'étaient transmis le dévouement de génération en génération et leur dernier fils, dépouillé de leur patrimoine par des révolutions successives, pouvait, du moins, revendiquer leurs traditions d'honneur et de courage comme un héritage resté toujours intact.

M. de Kerdu prit le livre que Joséphe lui présentait, le tourna et retourna dans ses longs doigts osseux, regarda la page étincelante.

— Splendide! dit-il. Ce livre est fort beau.

— C'est Maurice qui l'a choisi, dit Joséphe avec amour.

Elle retourna s'asseoir à sa place préférée, lança de nouveau la soie sur le métier.

— Votre futur vous a-t-il dit quels seraient ses témoins? demanda M. de Kerdu.

— Un de ses cousins, le baron de Guestours, et son colonel. Pour moi, vous le savez, M. de Maurat veut bien se joindre à vous. C'est le père d'une de mes amies.

— Sans doute. Puisque vous n'avez pas de parents à Paris, il vous faut bien choisir un

Théâtre de Saumur

4^e Année. | Tournée Alexandre DERNESTY | 4^e Année.
Ex-Directeur et Artiste de Paris.

MERCREDI 20 FÉVRIER 1889

Succès actuel du théâtre du Vaudeville
Avec le concours de

MM. A. DERNESTY, rôle de Rondinot; GEURY, du Gymnase; G. GERMAIN, des Variétés; MORAND, de la Renaissance; M^{lle} RIBADIER-RIDAL, du Palais-Royal; Blanche BELL, du Vaudeville.

LA SÉCURITÉ DES FAMILLES

Pièce nouvelle en 3 actes,
de M. Albin Valabrègue, représentée au théâtre du Vaudeville, le 8 décembre 1888.

ON COMMENCERA PAR

LES GRIPPE-SOU

Comédie en 1 acte, de M. Albin Valabrègue.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

JEUDI 21. — Avec le concours de M. Fürst, deuxième représentation de *Faust*.

Conversion des Emprunts Portugais 5 0/0 et
Souscription aux Obligations nouvelles
4 1/2 0/0.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

AGENCE DE SAUMUR

19, rue du Marché-Notre.

Est chargée de recevoir dès à présent, sans frais, les échanges de titres et les souscriptions.

M. LEMERCIER, dentiste du Prytanée militaire de La Flèche, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il sera à Saumur, 6, rue Saint-Jean, maison Gouby, les deux premiers jeudis de chaque mois, et le vendredi et le samedi de chaque semaine.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

P. ANDRIEUX, Successeur

BAISSE de PRIX

Petits pois supérieurs, la boîte de 1 litre, pour six personnes 4 fr. »

Hors ville 90

Haricots verts supérieurs, la boîte de 1 litre, pour six personnes 90 cent.

Hors ville 80

Défiant toute concurrence comme qualité.

Eviter les contrefaçons

LESSIVE-IRIS

Nous engageons à ne pas confondre la véritable LESSIVE-IRIS avec les nombreux produits vendus sous le nom de Lessive parfumée à l'iris ou à la violette, et qui ne sont que de grossières imitations sans aucune valeur hygiénique et antiseptique.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

étranger. Franchement, votre famille maternelle me semble assez peu empressée à votre égard.

— Je ne suis pour elle qu'une inconnue, dit tristement Joséphe. Mon grand-père était créole. Où irais-je aujourd'hui chercher ceux qu'il laissa au delà des mers? Ma grand-mère a vieilli loin de cette ville de Liège qu'elle avait habitée jusqu'à son mariage. Sa sœur est morte sans enfants. On ne doit guère compter sur une famille quand, pour s'en rapprocher, il faut franchir de longues distances et faire valoir des titres oubliés par beaucoup. Combien je ne trouverais abandonnée si vous n'étiez pas là, mon père! dit-elle en levant sur M. de Kerdu ses grands yeux bleus.

Ils étaient beaux, ces yeux. Ils ressemblaient à deux fleurs de pervenches. Ils avaient un regard tendre, tranquille, profond, un de ces regards dans lesquels on entrevoit une âme.

(A suivre)

BOURSE DE PARIS

Du 18 février 1889

3 0/0 83 3/4

3 0/0 amortissable 88 1/2

4 1/2 103 1/2

Études de M^e ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière, successeur de M^e BEAUREPAIRE, Et de M^e VICTOR GAUTIER, notaire à Saumur, rue d'Orléans, successeur de M^e CLOUARD.

VENTE

Aux enchères publiques
Le DIMANCHE 10 MARS 1889,
à la mairie de Villeberrier,
En neuf lots
DE
DEUX MAISONS
ET DE
Divers Immeubles

Consistant en :
TERRES, PRÉS, VIGNES et JARDINS
Le tout situé commune de Villeberrier.
Mise à prix totale : **11,700 fr.**

S'adresser, pour renseignements :

1° A M^e ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière ;
2° A M^e VICTOR GAUTIER, notaire à Saumur, rue d'Orléans.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A l'amiable

PETITE MAISON de MAÎTRE
AVEC JARDIN ET DÉPENDANCES
Située à la Croix-Cassée, commune de Villeberrier,

Joignant MM. de Cordoso et Belanger.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (154)

A Vendre ou à Louer

Jolie petite Propriété

Située route de Dampierre,
Comprenant : chambres, grenier, jardin avec pavillon sur la route.
S'adresser au bureau du journal.

Études de M^e E. COUDREUSE, avoué-licencié à Baugé, et de M^e DOUET, notaire à Beaufort.

VENTE JUDICIAIRE

DE
L'HOTEL
DU CHEVAL BLANC

Situé ville de Beaufort,
Dont l'adjudication aura lieu le **MERCREDI 27 FÉVRIER** prochain (1889), à 4 heures 1/2 du soir, en l'étude et par le ministère de M^e DOUET, notaire à Beaufort.

MISE A PRIX : **15,500 FR.**
S'adresser, pour tous renseignements, soit :

1° à M^e DOUET, notaire, dépositaire du cahier des charges ;
2° à M^e COUDREUSE, avoué poursuivant la vente ;
3° à M^e SACHET, huissier à Beaufort, syndic de la faillite Georges Richard. (180)

Étude de M^e PASQUIER, notaire à Montsoreau.

A VENDRE

A l'amiable

PETITE MAISON
Avec Jardin bien planté
DE 41 ARES
Au Pont-Fouchard.
S'adresser audit notaire. (148)

A VENDRE OU A LOUER

Pour la Saint-Jean 1889,

JOLIE PROPRIÉTÉ

DITE L'ERMITAGE.

Située commune de Bagnoux, route du Pont-Fouchard, à 1 kilomètre de Saumur,

Comprenant :
Maison d'habitation, beaux jardins, clos de vigne et servitudes.

S'adresser, pour traiter, à M. DUPONT, propriétaire, qui l'habite.

M^{me} MARTIN donne des Leçons d'anglais et de français, rue du Portail-Louis, 54.

FUMIERS MILITAIRES

L'Entrepreneur des FUMIERS MILITAIRES de l'École de Saumur prévient MM. les Propriétaires et Cultivateurs, qu'il vend les Fumiers 4 francs le mètre cube pris dans les dépôts, ou rendu à destination, à prix débattu, suivant les distances de transport.
S'adresser au Préposé, rue des Ecuries, à Saumur. (104)

GUÉRISON CERTAINE
et RADICALE
DE TOUTES LES
Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS,
Psoriasis, Acné, etc.,
des PLAIES et
ULCÈRES VARIQUEUX
considérés comme incurables
par les Princes de la Science
Le Traitement ne dérange
nullement du travail ; il est à
la portée des petites bourses,
et, dès le deuxième jour, il produit
une amélioration sensible.
S'adresser à M. LEHORMAND,
MÉDECIN SPÉCIALISTE
(1, rue St-Louis, à MELUN S.-M.)
CONSULTATIONS GRATUITES
par Correspondance

A VENDRE

ROGNURES DE PAPIER

BLANCHES OU DE COULEURS
Pour emballage.

S'adresser au bureau du journal.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Journal d'Agriculture Progressive et
Industrie Agricole,
34^e ANNÉE

Paraissant tous les samedis
AVEC DE NOMBREUSES FIGURES

ADMINISTRATION :
15, rue de Tournon, Paris

Franco à domicile, pour un an... 6 fr.
pour six mois... 3 fr. 50
pour trois mois... 2 fr. 50
Étranger (Union postale) 8 fr.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, une causerie scientifique.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Exposition Universelle de 1889

Huit jours à Paris

Couché, nourri, entrée à l'Exposition, promenade aux environs de Paris. Entrée dans un théâtre au choix. Entrée aux musées, jardins, monuments, etc., pour 150 fr. Versement 10 fr. par mois. Faculté de venir à n'importe quelle date après dix versements ou 100 fr.
Les fonds sont versés au Comptoir d'Escompte à Paris.

S'adresser, pour renseignements, au bureau du journal, ou 6, rue du Temple, Saumur.

LE JARDIN

Journal d'Horticulture générale
PUBLIÉ PAR
La Maison GODEFROY-LEBEUF, à
Argenteuil (Seine-et-Oise)

Avec la collaboration de M. le marquis DE CHERVILLE, de M. Ch. DE FRANCOIS, président de la Société d'Horticulture du Nord ; de MM. Ch. BALTET, BERGMAN, CHATENAY, CORREYON, etc., etc.

Abonnements : 1 an, 12 fr. ; 6 mois, 7 francs.

A VENDRE **JUMENT** noire, 1/2
4^m 58 haut". sang, 6 ans,
trottant vite. S'adresser au bureau du journal.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,
fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix **dépassant toute concurrence.**
Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU
8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).
Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS - SAUMUR - BORDEAUX										
STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris			7 35		12 50	7 55	11 25			
Chartres	6 4		9 6	9 39	2 53	9 44	1 33			
Chât.-d-Loir	10 24		12 10	1 52	6 34	12 28	4 49			
Noyan-Méon	11 29		12 54	3 9	7 36	1 13	5 41			
Linières-Bou	11 39			3 21	7 47		6 2			
Vernantes	11 43			3 26	7 49		6 13			
Blou	12 5			3 48	8 11		6 29			
Vivv	12 13			3 59	8 20		6 31			
SAUMUR (Orl.) (arr.)	12 27			1 29	4 10	8 30	1 48	6 42		
(départ.)	12 33			1 36	4 16	8 34	1 54	6 53		
Nantilly (arr.)	12 41				4 24	8 41		7		
SAUMUR (Etat) (arr.)	12 41				4 36	8 51		7 11		
(départ.)	8 31	10 37			4 19	8 30		6 50		
Nantilly (départ.)	8 37	10 44			4 25	8 43		7 3		
Chacé-Varr.	8 48	10 52			4 31	8 49		7 9		
Brézé s.-Cyr.	9 2 11				4 39	8 56		7 17		
Montreuil	9 19	11 24			4 49	9 8	2 22	7 29		
Thouars					4 59	9 18	2 44	8		
Niort					5 24	7 59	4 33	10 27		
Saintes					6 28	11 05	6 14	2 3		
Bordeaux					9 19	3 36	9 02	4 34		

BORDEAUX - SAUMUR - PARIS										
STATIONS	Mixte		Expr.		Mixte		Expr.		Mixte	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Bordeaux					5 15		8 20			3
Saintes					7 15	8 48	11 39			6 26
Niort					9 24	10 20	2 5	5 30	8 10	
Thouars					12 14	12 32	1 30	4 15	8 21	9 59
Montreuil	9 35	6 38			12 50		2 03	4 55	9 06	10 31
Brézé s.-Cyr.	9 55	7 18					2 38	5 18	9 41	
Chacé-Varr.	10 01	7 27					2 46	5 22	9 49	
Nantilly (arr.)	10 13	7 34					2 51	5 21	9 55	
SAUMUR (Etat) (arr.)	10 22	7 45					3 02	5 42	10 03	
(départ.)	7 45	11 25					2 41	5 20		
Nantilly (départ.)	7 38	11 36					2 53	5 33		
SAUMUR (Orl.) (arr.)	7 47	11 44	1 29		3 01	5 41			10 58	
(départ.)	7 57	11 54	1 37		3 05	5 45			11 5	
Vivv	8 10	12 09			3 17	5 57				
Blou	8 19	12 18			3 26	6 06				
Vernantes	8 32	12 33			3 39	6 18				
Linières-Bou	8 43	12 46			3 51	6 30				
Noyan-Méon	8 59	1	2 12		4 04	6 42			11 42	
Chât.-d-Loir	10 7	2 15	2 53		5 09	7 48			12 21	
Chartres	2 50		5 51		9 37	12 4			3 22	
Paris	5 25		8		11 50	2 27			5 10	

SAUMUR - PORT-BOULET - CHINON						
STATIONS	Mixte		Omn.		Mixte	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Saumur	7 53	9 37	4 31		7 43	4 34
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50		8 10	4 56
Chinon	9 04	12 50	7 14		9 04	7 06

POITIERS MONTREUIL DOUÉ ANGERS						
STATIONS	Mixte		Omn.		Mixte	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Poitiers	6 5	6 45	12 50		6 15	
Moncontour	7 41	13 49	2 27		8 22	
Loudun	8 42	1 46	3 4		9 24	
Montreuil (a)	9 31	2 21	4 38		10 9	
(départ.)	9 39	4 25	5 2	9 30		
le Vaudelay	9 40	4 46	5 10	9 41		
Baugé	9 50	5 30	5 19	9 53		
Doué	9 57	6 18	5 26	10 1		
Martigné	10 17	7 5	5 40	10 24		
Angers	11 43	9 50	7 10			

ANGERS DOUÉ MONTREUIL POITIERS						
STATIONS	Omn.		Mixte		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Angers	4 40		7 30		11 48	5 57
Martigné	6 1	8 26	11	1 13	7 42	
Doué	6 24	8 57	11 54	1 37	8 12	
Baugé	6 30	9 07	12 16	1 44	8 21	
le Vaudelay	6 37	9 16	12 34	1 51	8 31	
Montreuil (a)	6 46	9 28	12 48	2 01	8 41	
(départ.)	7 36		1 26	2 15	9 14	
Loudun	8 24		4 14	3	10 13	
Moncontour	8 55		0 8	3 29	10 48	
Poitiers	10 33		10 46	5	12 16	

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES - ANGERS - SAUMUR - TOURS - PARIS										
STATIONS	Direc.		Omn.		Expr.		Omn.		Expr.	
	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	
Nantes	10 45				6 10	8 40	12 07	3 10	7 35	
Angers	2 19	6 30	8 44	11 19	2 57	5 35	9 35			
La Ménitré	2 52	7 10	9 09	11 38	3 42	6 16	10 11			
Les Rosiers		7 19	9 17	12 07	3 52	6 25				
St-Clément		7 26		12 14	3 59	6 32				
St-Martin		7 33		12 21	4 07	6 39				
Saumur (a)	3 22	7 46	9 33	12 34	4 20	6 52	10 24			
(départ.)	3 27	7 52	9 37	12 3						